Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **77 (2005)**

Heft 4: **Habiter en ville ; Cité Derrière ; Genève 2020**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

HABITER EN VILLE

François Jolliet et Antoine Hahne

Habiter en ville. La tendance s'affirme: le rêve de la villa avec jardin s'essouffle à mesure que les terrains se raréfient (de plus en plus loin, de plus en plus cher). Désormais vivre en campagne est devenu une contrainte pour le travailleur citadin qui subit quotidiennement des trajets pendulaires pénibles. Une certaine prise de conscience sur les questions environnementales est doublée par un pragmatisme économique (temps passé en déplacement, prix de l'essence) ce qui pousse de plus en plus de ménage à vivre en ville (ou du moins à proximité d'une gare) afin de profiter des transports publics et d'innombrables services.

L'attraction urbaine s'exerce sur toutes sortes d'activités et cette forte demande accentue encore la pénurie. Peut-on encore construire du logement en ville?

Oui, s'il existe des terrains disponibles. Oui, si les villes y trouvent un intérêt (notamment fiscal) et si les politiciens s'engagent dans des opérations concrètes. Oui, si les professionnels du bâtiment (architectes, entreprises,...) et les maîtres de l'ouvrage trouvent des moyens de construire correctement.

Si vif que soit son intérêt, aucun de ces différents interlocuteurs ne peut agir seul : la collaboration est indispensable. La longue « chaîne » des décisions et prestations nécessaires qui relie le politique à l'utilisateur final du logement passe par l'urbaniste, le propriétaire foncier, le maître de l'ouvrage, l'architecte, le financier, l'entreprise,...

Mettre en place une politique du logement, c'est créer une efficacité et une qualité de l'ensemble du processus. Il s'agit à la fois d'une économie (le marché du logement et de la construction), d'une culture et de beaucoup de savoir-faire.

Le succès zurichois, quantité et qualité, politique et culture, est le fruit du travail intelligent et constant de très nombreux interlocuteurs. Si les architectes zurichois savent aujourd'hui construire les meilleurs logements (les plus utiles, au meilleur rapport qualité – prix, les plus agréables et les plus beaux), c'est que leur rôle est bien défini, avec des objectifs et des exigences précises. Entre eux, la concurrence et l'émulation sont fortes grâce au recours systématique au concours d'architecture.

Dans ce numéro, nous présentons un aspect de la question dans chacune des grandes villes lémaniques. A Genève le manque de collaboration entre la politique et les professionnels (il manque notamment un architecte cantonal) est stigmatisé par le concours de la Praille où les associations d'architectes ont pris les devants et ont provoqué le débat malgré l'absence de volonté politique du Conseil d'Etat. A Lausanne, on assiste (espérons-le) « au printemps » d'un processus qui pourrait permettre de construire 3000 logements de qualité en dix ans. Dans les deux cas, l'objectif des interlocuteurs les plus conscients est précisément de créer une politique du logement qui soit un succès économique et culturel face à la pénurie.

4
POLITIQUE DE LOGEMENT, LAUSANNE.
Antoine Hahne

6
CONCOURS DE LOGEMENT
Antoine Hahne

12
LA COOPÉRATIVE CITÉ-DERRIÈRE
Patrick Clémençon

16
GENÈVE 2020
Guy Nicollier

20
GENÈVE 2020
SONDAGE AUPRÈS DES COOPÉRATIVES
Patrick Clémençon